



PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR

Du 11 Mai 2022

À 18h

Maison Mémoire du XXe siècle

Présents : Karine BARBÉ, Séverine BAREILLES, Jacques ANNES, Danièle MONMARCHON, Cédric BOURRICAUD, Vincent BEDOU, Marion LABARDE, Solenn COLAS, Hayet DEBZA, Kathy GUILLOTIN, Pierre BOURBONNAUD, Anil AKERKAR, Jean- Claude SENAC, Lydie VERSTREPEN, Claudine CHASSAING

Absents : Pierre LAMARTINIE, Christian VAYSSIE

Excusée : Valérie PLANTIE

1. Approbation du compte rendu du Conseil Citoyen du 6 avril 2022

Le compte rendu est soumis au vote : pas d'abstention, pas de vote contre, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Sécurité de proximité : intervention de David ADAMIAK, Délégué à la Cohésion Police Population, et Isabelle SOUTY, Commandant de Police à Cahors

Après une brève présentation de Mme SOUTY lors de laquelle il est rappelé que le domaine d'intervention de la Police Nationale comprend les communes de Cahors, Pradines, Mercuès, Espère et Bellefont-La Rauze, il est proposé à l'assemblée un temps d'échange sous forme de questions-réponses. Les difficultés récurrentes soulevées par les habitants résidant dans le quartier de Terre Rouge sont principalement en lien avec des incivilités et la sécurité routière. Vanessa FRIGERIO, Lieutenant de Police en charge de la sécurité au quotidien, liste au cours de la discussion les difficultés évoquées. En fonction des situations, des pistes de réflexion sont apportées par Mme SOUTY.

Ainsi, depuis plusieurs années, sont notamment pointés des problèmes aux abords de la cité scolaire de Terre Rouge (place F. Roosevelt, rue G. Sand et rue P. Claudel) :

- le manque de discipline des véhicules (parents déposant ou venant chercher leur enfant...) aux heures de pointe rend très difficile la circulation, entres autres celles des bus scolaires ;
- les difficultés de circulation sont accrues au niveau du parking de la place F. Roosevelt dont la sortie se fait au même endroit que l'entrée ;

- les habitants réclament davantage de contrôles envers les personnes circulant en motos qui contreviennent régulièrement au code de la route (circulation en sens interdit...), mettant en danger les autres usagers ;

Certaines incivilités rapportées ne relevant pas de la Police Nationale, Mme SOUTY préconise au Conseil Citoyen de prendre attache auprès du chef d'établissement, lui envoyer un courrier avec recommandé de réception, éventuellement faire un signalement auprès de la Mairie ; Vincent BEDOU, professeur au lycée Monnerville, remarque que ce n'est pas au Proviseur ni aux personnels d'intervenir, que cela relève du domaine public.

De manière générale, Mme SOUTY insiste sur le fait qu'il faut communiquer et répéter les messages pédagogiques à l'intention des usagers de l'établissement. Elle rappelle également que la Police Nationale patrouille tous les jours dans le quartier de Terre Rouge (jour et nuit), que ses effectifs sont limités et que la Police Municipale peut également procéder à des contrôles routiers. La question de la vidéoprotection étant soulevée, elle précise que celle-ci ne peut pas constituer une aide à la verbalisation, elle a uniquement vocation à prévenir la délinquance et la criminalité.

Concernant l'entrée/sortie du parking F. Roosevelt, le problème a été évoqué en Cellule de proximité, des propositions seront faites, et Mme FAUBERT, Adjointe au Maire, prend note de faire remonter le sujet en Mairie. Mme FAUBERT propose par ailleurs l'idée d'installer des radars pédagogiques pour faire baisser la vitesse sur certains grands axes du quartier. Elle explique qu'avec le Plan Vélo qui est en cours d'élaboration, certaines voies vont être réaménagées, en vue de leur connexion à la future voie verte.

Sylvie DUPLEIX mentionne d'autres types d'incivilités (stationnement, dépôt sauvage de déchets, rassemblement de personnes) et pose la question des outils à utiliser pour mesurer les faits.

À plus long terme, il apparaît nécessaire de prendre en compte les différentes problématiques abordées dans le projet de réhabilitation du quartier. Cela doit aussi comprendre la question des rodéos pratiqués sur certaines voies. Mme SOUTY rappelle à ce sujet que la priorité étant la protection des citoyens et des policiers, la police ne peut poursuivre ceux qui pratiquent le rodéo.

Indépendamment des problèmes de sécurité routière, les habitants font également part d'un sentiment d'insécurité lié à des propos déplacés ou menaçants de la part de certains individus. Mme SOUTY explique que tant qu'il n'y a pas d'infraction, ni d'acte de violence commis, il ne peut y avoir intervention de la Police. En revanche, en cas de violence avérée (bousculement...), cela relève du contraventionnel et l'amende encourue est de 750 €. Mme SOUTY précise qu'à partir de cet été, une nouvelle loi va permettre de procéder à des contrôles dans les halls des immeubles.

En rapport avec les incivilités à l'origine de ce sentiment d'insécurité, Mme SOUTY explique que, depuis la fin des années 2000 et la disparition de la Police de Proximité, la prévention n'est plus du ressort de la Police Nationale mais relève de la Mairie et du travail des éducateurs sociaux. Il est une nouvelle fois précisé que les effectifs de la Police sont de toute manière limités et que la priorité est donnée aux problèmes de délinquance et de criminalité, ceux-ci ayant fortement évolué au cours des dernières années. Des associations comme le CTSC continuent de mener des animations dans le quartier pour maintenir un lien social avec la population.

Mme SOUTY insiste à plusieurs reprises pour que, en cas d'incident, la population contacte la Police en composant le 17.

3. Présentation de la Fête des familles par Mohamed TOUILE, UDAF, Formateur « Valeurs de la République et Laïcité »

L'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) rassemble dans le Lot une quarantaine d'associations affiliées. Son Conseil d'Administration est constitué d'élus des bureaux des différentes associations. Son but premier est de défendre les intérêts matériels et moraux des familles.

Sur le quartier de Terre Rouge, l'UDAF travaille avec des associations comme le CTSC et RERTR, par l'intermédiaire desquelles des ateliers de rigologie ont par exemple pu être proposés en décembre et en janvier derniers.

Depuis 2019, est organisée chaque année sur la place F. Mitterrand, la Fête des Familles qui réunit les différentes associations et institutions (CAF, CPAM...). Elle aura lieu cette année le 24 septembre 2022.

L'idée provient d'un constat : du fait d'un découragement ou d'une phobie face à l'institution, certaines personnes ne connaissent pas leurs droits et/ou ne les activent pas. L'idée est de, durant toute une journée, leur apporter des renseignements et une aide administrative en leur permettant d'être au contact direct des institutions. À côté du village des associations, des divertissements et des animations sont proposés pour les familles (divers sports, théâtre...). Tout est accessible gratuitement grâce à la mutualisation des moyens des associations et le soutien de la Mairie ; un financement partiel du repas est envisagé afin qu'il ne reste qu'une infime partie à payer par les familles.

M. TOUILE propose au Conseil Citoyen de tenir un stand lors de cette manifestation, dans l'idée de créer une ouverture avec le quartier de Terre Rouge et permettre au Conseil Citoyen d'améliorer sa visibilité. Les modalités du projet, qui doit parler au plus grand nombre, restent à inventer : quel type d'action ? karting avec le CTSC ? ... À ce sujet, il y aura une réunion le 18 Mai 2022 de 9 h à 11 h. Un compte-rendu sera envoyé par l'UDAF avec une fiche détaillée des besoins à établir.

Un stage de deux jours autour des valeurs de la République et de la laïcité est également proposé par l'UDAF.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h

La Secrétaire
Danièle MONMARCHON